



Mairie  
de

## SAINT-JEAN-DU-BRUEL

### Nombre de conseillers :

En exercice.....	15
Quorum.....	8
Présents.....	9
Votants.....	13
Excusés.....	2
Procurations.....	4

Date de la convocation : 27/10/2025

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ

Le 31 octobre à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,  
légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,  
Sous la présidence de Monsieur VIDAL Claude, maire

**PRESENTS :** Mesdames DELEU Françoise, MASSON Aurélie, VIALA Régine,  
Messieurs DAUMAS Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc, QUATREFAGES Damien,  
REFREGERS Claude, VERGUES Michel, VIDAL Claude.

**PROCURATIONS :** Monsieur Didier VIDAL a donné procuration à Monsieur Claude  
REFREGERS, Monsieur Daniel VIALA a donné procuration à Madame Régine  
VIALA, Madame Rolande COBO a donné procuration à Monsieur Claude VIDAL,  
Madame Nadine VIDAL a donné procuration à Monsieur Damien QUATREFAGES.

**ABSENTS EXCUSES :** Madame Anne-Marie JUANABERRIA, Monsieur Allan  
ASSIÉ.

### SEANCE N° 7

### DELIBERATION N° 1

### DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales,

Monsieur le maire invite le conseil municipal à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,  
Décide à 13 voix pour

- **DE DESIGNER** Monsieur DRIGOUT Jean-Luc pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits  
Ont signé*

*Le secrétaire de séance  
Jean-Luc DRIGOUT*

*Le Maire  
Claude VIDAL*

### Acte rendu exécutoire

03 NOV. 2025

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le .....
- par publication sur le site internet [www.saintjeandubruel.fr](http://www.saintjeandubruel.fr) le .....03 NOV. 2025

*Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télerecours accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecours.fr>.*

